

**Affectation :** Direction des musées  
**Contrat à Durée Indéterminée à Temps complet**  
**Poste à pourvoir à partir du 14 novembre 2022**

## À propos des Arts Décoratifs

L'Institution des Arts décoratifs dite « MAD » est une institution culturelle française réunissant : Le musée des Arts décoratifs (750.000 œuvres du Moyen-Age à nos jours, inscrites sur l'inventaire des collections nationales, déployées dans le pavillon Marsan au sein du Palais du Louvre) et le musée Nissim de Camondo doté de collections exceptionnelles du XVIIIème siècle.

Les musées sont situés 107 rue de Rivoli 75001 Paris et 64 rue de Monceau 75008 Paris.

- La bibliothèque qui met à disposition du public un fonds d'ouvrages et de documents graphiques sur l'art dans le monde des origines à nos jours, particulièrement dans le domaine des arts décoratifs ainsi qu'un fonds photographique ;
- Deux lieux d'enseignement : l'école Camondo, école supérieure de design et d'architecture d'intérieur (400 étudiants) située boulevard Raspail à Paris et les Ateliers du Carrousel, ateliers de pratique artistique (1800 inscriptions annuelles) répartis sur les différents sites.

Organisme privé, association loi 1901 reconnue d'utilité publique, elle a été créée en 1882 dans le sillage des Expositions universelles par des collectionneurs soucieux de valoriser les beaux-arts appliqués et de tisser des liens entre industrie et culture, création et production. L'association bénéficie d'une délégation de service public avec l'Etat (le Ministère chargé de la Culture) pour les deux musées. En sus des œuvres présentées dans ses espaces permanents, le MAD programme entre 7 et 8 expositions annuelles autour des arts décoratifs, de la mode et du design. Il établit des liens étroits avec les autres musées nationaux et internationaux par le biais des itinéraires et de l'ingénierie d'expositions, mais aussi en participant au réseau européen des musées d'arts décoratifs et en étant membre associé du Comité Colbert. L'institution poursuit les objectifs qui ont présidé à sa fondation, « entretenir en France la culture des arts qui poursuivent la réalisation du beau dans l'utile » en maintenant des liens étroits avec le monde industriel, en établissant de nombreux partenariats avec des entreprises exerçant leurs activités dans des domaines variés.

## Missions principales

### Organiser et contrôler les mouvements d'œuvres :

- En assurant le suivi administratif des mouvements : courriers, formalités légales, formulaires divers, tenue à jour de la localisation des œuvres...
- En planifiant et en assurant le suivi logistique : mise à disposition, emballage, transport, livraison, déballage, montage, démontage, constats, etc.
- En organisant le convoiement et/ou en convoyant les œuvres.

### Anticiper et contrôler les risques encourus par les œuvres lors de leurs mouvements :

- En veillant au respect des procédures pour assurer leur sécurité ;
- En vérifiant les conditions de conservation et de présentation des œuvres ;
- En veillant à la traçabilité des collections ;
- En participant à l'organisation et à la rédaction des constats d'état.

### Prendre part à la gestion des œuvres dans les réserves :

- En participant à la définition du mode de stockage et de conditionnement des œuvres afin d'en assurer la conservation ;
- En assurant le déplacement et le mouvement des collections.

### Assurer la gestion administrative du service :

- En réceptionnant, transmettant et rédigeant des courriers ;
- En assurant l'enregistrement et le classement papier ou/et électronique des documents, le tri, l'élimination ou le versement aux archives des documents en fonction d'un plan de classement et en observant les obligations légales de conservation ;
- En saisissant ou formalisant des documents administratifs : préparation des comités de prêts du Service des Musées de France (saisie sur GAM) ;
- En assurant la gestion de diverses opérations comptables et le suivi des dépenses ;
- En passant les commandes et en suivant les achats de fournitures et de matériel.

## Profil et qualités requises

Master 2 Régie des œuvres ou équivalent.

Expérience dans un poste similaire exigée.

Maîtrise de l'anglais courant et technique.

Maîtrise des outils bureautiques standards et des applications spécialisées.

Connaissance du cadre réglementaire et des procédures administratives et budgétaires

Connaissance des normes et règles de sécurité.

Rigueur, sens de l'organisation et des responsabilités, sens du service public.

Diplomatie, goût du travail en équipe.

Qualités rédactionnelles.

---

Les candidatures (CV + lettre de motivation) à l'attention de Madame Sylvie BOURRAT, responsable de la régie des œuvres, sont à adresser à : [sylvie.bourrat@madparis.fr](mailto:sylvie.bourrat@madparis.fr) avec la référence « *Candidature CDI Régisseur des œuvres* ».